



**Avis de Sollicitation de Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'une
équipe pluridisciplinaire de recherche sur la lutte intégrée contre les tiques
et les maladies transmises par les tiques en AOC**

AMI N°008/2010/CW/AUs AID du 22 /12/10

- Programme sur la recherche agricole, la dissémination et l'adoption des technologies Pilier IV du PDDAA
 - Recrutement d'une équipe pluridisciplinaire pour le projet de recherche ci-dessus cité
 - Accord- cadre AusAID/CSIRO- CORAF/WECARD
-

1. Le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF/WECARD) a reçu une contribution de l'Agence Australienne de Développement (AusAID) pour couvrir le coût de la mise en œuvre du programme de priorités de recherche et de développement agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre. Le CORAF/WECARD a l'intention d'utiliser une partie de cette subvention pour effectuer les paiements au titre de la recherche sur la lutte intégrée contre les tiques et les maladies transmises par les tiques en Afrique de l'Ouest et du Centre
2. Les objectifs de la mission vise à mieux contrôler les tiques et les maladies transmises par les tiques en vue d'améliorer la santé animale et, partant, les conditions de vie des petits producteurs de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Plus spécifiquement, il s'agit:

- d'améliorer l'acceptabilité socio-économique des programmes de lutte intégrée des tiques par l'utilisation du pédiluve, technologie mise au point par le CIRDES ;
- d'éradiquer la résistance aux acaricides et garantir l'utilisation durable de ceux-ci ;
- de développer des technologies et/ou innovations visant à minimiser l'impact à court et long terme de l'introduction de *Rhipicephalus (Boophilus) microplus* sur la santé animale ;
- d'identifier les options stratégiques de prise de décision politique pour la réglementation en vue d'un contrôle efficace des tiques et maladies transmises par les tiques.

3. Le Directeur Exécutif du CORAF/WECARD invite les chercheurs individuels ou nationaux et/ou internationaux, à se constituer en équipe multidisciplinaire et multi- institutionnelle pour manifester leur intérêt pour la recherche ci-dessus décrite.
4. Les équipes de chercheurs intéressés par cet avis doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, CV, expérience dans le domaine similaire, expérience dans des conditions semblables, disponibilité, publication etc.)
5. L'équipe de recherche devra avoir au moins le profil suivant :
 - Avoir une expérience avérée en recherche sur les maladies parasitaires et plus particulièrement dans le domaine des tiques et les maladies transmises par les tiques ;
 - Etre constituée de chercheurs expérimentés avec à l'appui des publications dans le domaine, être capable de pouvoir travailler en équipe ;
 - Avoir une bonne connaissance des zones semi-aride et sub-humide de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ;
6. Les équipes de chercheurs intéressées remplissant les conditions requises, peuvent obtenir un complément d'information du lundi au vendredi, de 8H30 à 17 H00 à l'adresse ci-après aux jours et heures suivants.

Secrétariat du CORAF/WECARD

07, Avenue Bourguiba

BP 48 Dakar Sénégal, Tél: (221) 33 869 96 18 ; Fax : (221) 33 869 96 31

Email : secoraf@coraf.org avec copie à Dr Hamade KAGONE

Hamade.kagone@coraf.org

7. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française ou anglaise, sous format A4, seront envoyées par la poste, ou par courrier électronique à l'adresse suivante secoraf@coraf.org avec copie à Hamade.kagone@coraf.org au plus tard le **10 janvier 2011** à 17 heures précises, heure locale

Le Directeur Exécutif